



Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (R123-12.2)
- Cône de vue à protéger, mettre en valeur (L.123-1-5- III - 2' et R123 11b)
- Éléments bâtis à protéger, créer, conserver ou restaurer (L.123-1-5- III - 2')
- Zones à protéger, créer, conserver ou à restaurer (L.123-1-5- III - 2')
- Vides et indices de vides (R.123-11b)
- Alignements boisés classés à créer au titre du L.130-1 du code de l'urbanisme
- Arbres remarquables au titre du L.123-1-5- III - 2' du code de l'urbanisme
- Espace, alignement boisé classé (L.130-1)
- Axe de ruisselement
- Champ de paysage (bâti et espaces), (R.123-11 b)
- Éléments de paysage (bâti et espaces), (R.123-11 b)
- Urbanisation à vocation mixte résidentielle
- Éléments bâtis protégés, à créer, à conserver ou à restaurer (L.123-1-5- III - 2')
- Emplacement réservé (L.123-1-5-8 et R123-11d)
- Espace boisé classé (L.130-1)
- Secteur d'inconstructibilité liés aux vides et indices de vides (R.123-11 b)
- Zones ayant subies des inondations (R.123-11 b)
- Zones ayant subies des séismements par crues de référence (R123-11 b)

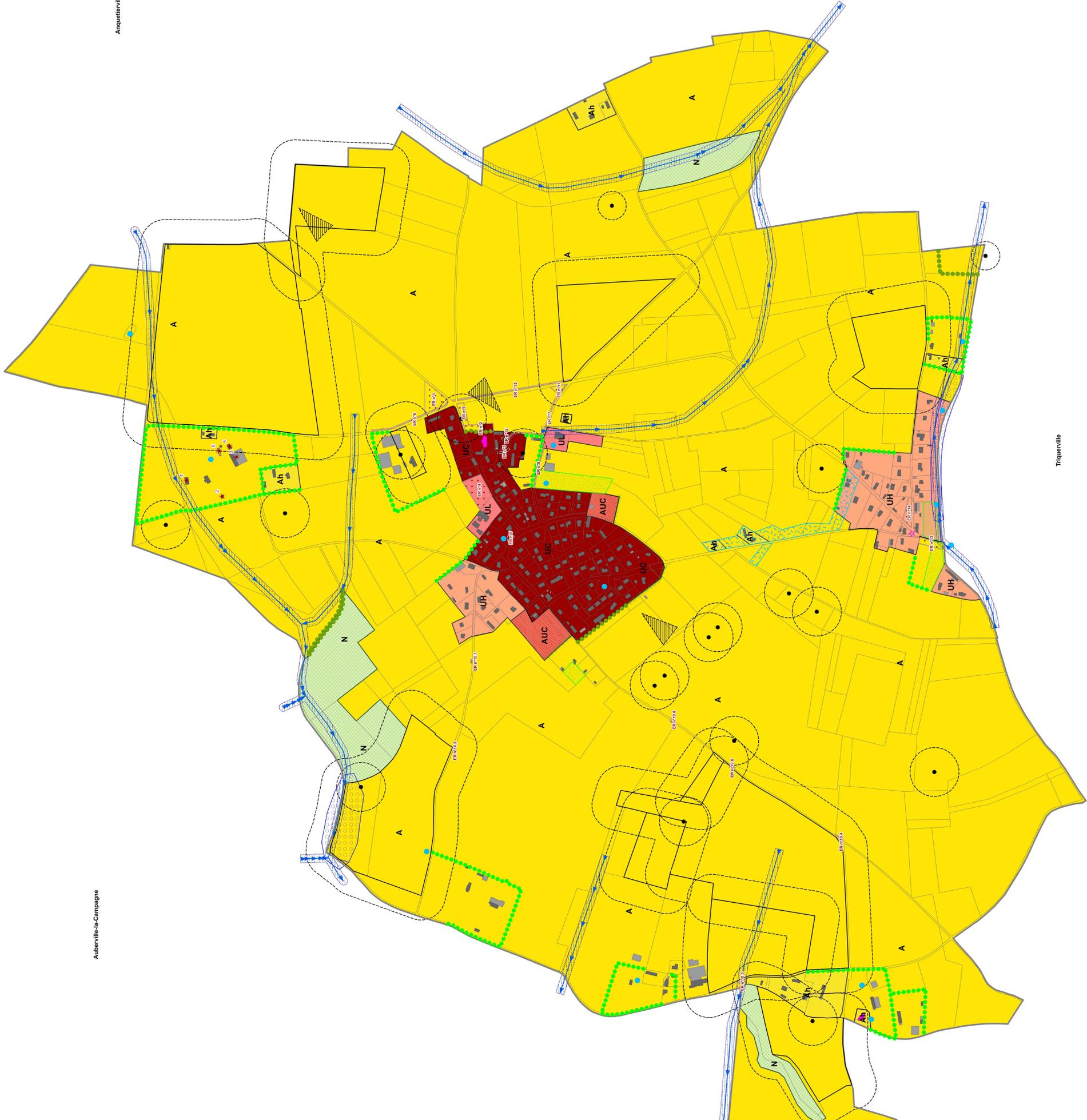
- Légende**
- UC - Zone urbaine de centre-bourg
 - UH - Zone urbaine de hameaux
 - UL - Zone urbaine d'équipements et de loisirs
 - AUC - Zone à urbaniser destinée à accueillir l'urbanisation à vocation mixte résidentielle
 - A - Zone agricole
 - Ah - Secteurs de constructions dispersées
 - An - Zone agricole
 - N - Zone naturelle
 - Parcelle
 - Bâti dur
 - Bâti léger
 - Limite communale
 - Parcelle napoléonienne

PLU:
- Prescrit le 09/09/2006
- Approuvé le 22/12/2015

CAUX SEINE URBAINISME
123 Rue de la République
76100 Touffreville-la-Cable
Tél. 02 32 34 42 00 Fax. 02 32 34 42 01
Site internet : www.plu-touffreville-la-cable.fr

Service Système et Gestion de l'Information - © Caux Seine de Seine - Tous droits réservés - Officier et représentant municipal - Source : POP/Cadastre 2014

N°	Objet	Emplacements réservés	Bénéficiaire	Surface
1	Réalisation d'un bassin de retenue des eaux pluviales		Commune	2500 m²
2	Aménagement de voirie		Commune	1353 m²
3	Aménagement de voirie		Commune	3195 m²
4	Aménagement d'une aire de stationnement et de retournement pour les véhicules scolaires		Commune	247 m²
5	Réalisation d'un bassin de retenue des eaux pluviales		Commune	627 m²
6	Aménagement de voirie		Commune	300 m²
7	Aménagement de voirie		Commune	805 m²
8	Aménagement de voirie		Commune	395 m²
9	Réalisation d'un ouvrage hydraulique		Commune	136 m²
10.1.1.10.6	Équipement de voirie pour croisement d'engins agricoles		Commune	1050 m²
11	Réalisation d'un ouvrage hydraulique		Commune	395 m²
12	Création d'un parking		Commune	136 m²
13	Création d'un parking et aire de stationnement		Commune	1050 m²
14	Séparation du carrefour		Commune	852 m²
15	Création d'une surverse		Commune	852 m²



Auberville-la-Campagne

Anqueterville

Villequier

Notre-Dame-de-Gravenchon

Triquerville